



**N° Spécial : 01**

**Avril 2024**

**ISSN : 1987-1678**

# ACTES DE LA 1<sup>ERE</sup> EDITION

**Journées Scientifiques de l'INFTS (JS-INFTS-1)**

**27 & 28 Novembre 2023**

**Bamako-Mali, Quartier : Hippodrome, Rue : Amilcar Cabral**

**Tél : (+223) 73 16 68 24 / 73 10 48 27**

**Courriel : [revuemaaya@revuemaaya.com](mailto:revuemaaya@revuemaaya.com)**

**Site Web : [www.revuemaaya.com](http://www.revuemaaya.com)**

**Bamako  
2024**



*ISSN : 1987 -1678*

Numéro Spécial : 01, Avril 2024

Maquette et mise en page : Dr. Issa OUATTARA

Actes de la 1<sup>ère</sup> Edition des Journées Scientifiques de l'Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux  
(JS-INFTS-1), 27 & 28 Novembre 2023 à Bamako, Mali

Revue Internationale Maaya - ISSN : 1987-1678 Copyright @ Avril 2024\_Tous droits réservés

**COMITE SCIENTIFIQUE DES JS-INFTS-1**

**PRESIDENT** : Dr Issa DIALLO, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

**MEMBRES**

Pr Ahmadou Abdoulaye DICKO, Professeur Titulaire, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

Pr Souleymane COULIBALY, Professeur Titulaire, Université des Sciences, des Techniques et des Technologies de Bamako / CHU du Point-G (Mali)

Pr Idrissa Soiba TRAORE, Professeur Titulaire, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Pr Bouréma KANSAYE, Professeur Titulaire, Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (Mali)

Pr Tamba DOUMBIA, Professeur Titulaire, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Pr Seydou MARIKO, Professeur Titulaire, Ecole Normale Supérieure (Mali)

Pr Belko OUOLOGUEM, Professeur Titulaire, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Pr Bréma Ely DICKO, Professeur Titulaire, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Pr Aboubacar Sidiki COULIBALY, Professeur Titulaire, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Lamine SANDY, Maître de Recherche, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

Dr Oumar TRAORE, Maître de Recherche, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

Dr Seydou KEITA, Maître de Recherche, Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique-CNRST (Mali)

Dr Mohamed Oualy DIAGOURAGA, Maître de Recherche, Institut d'Etudes et de Recherche en Géroto-Gériatrie/Maison des Aînés (Mali)

Actes de la 1<sup>ère</sup> Edition des Journées Scientifiques de l'Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (JS-INFTS-1), 27 & 28 Novembre 2023 à Bamako, Mali

Revue Internationale Maaya - ISSN : 1987-1678 Copyright @ Avril 2024\_ Tous droits réservés

Dr Boureïma BAMADIO, Maître de Conférences, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Fatoumata MAIGA, Maître de Conférences, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Abdoukadi Oumarou TOURE, Maître de Conférences, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Fodié TANDJIGORA, Maître de Conférences, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Seydou LOUA, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Youssouf KARAMBE, Maître de Conférences, Institut National de la Jeunesse et des Sports (Mali)

Dr Ibrahima TRAORE, Maître de Conférences, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Balla DIALLO, Maître de Conférences, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

Dr Almamy SYLLA, Maître de Conférences, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Hamed Baba SINGARE, Maître de Conférences, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Fatoumata FOFANA, Maître-assistant, Ecole Supérieure de Journalisme et des Sciences de la Communication (Mali)

Dr Boubacar SANOGO, Maître-assistant, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Abdoulaye N'Tigui KONARE, Maître-assistant, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Ahamadou DIYA, Chargé de Recherche, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

Dr Cheick-Oumar BA, Chargé de Recherche, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux

Dr Néné Aminata CISSE, Maître-assistant, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

Dr Issa OUATTARA, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

Dr Aly KOURIBA, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

Dr Yakouréoun DIARRA, Chargé de Recherche des Universités du CAMES, Institut des Sciences Humaines (Mali)

Dr N’Gna TRAORE, Maître de Conférences, Institut des Sciences Humaines (Mali)

Dr Soungo KONARE, Ecole Normale Supérieure de Bamako (Mali)

Dr Amadou SOW, Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (Mali)

Dr Sanibé Emmanuel TRAORE, Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (Mali)

## **COMITE D’ORGANISATION DES JS-INFTS-1**

**PRESIDENT** : Dr Lamine SANDY, Maître de Recherche, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

**VICE-PRESIDENT** : Dr Issa OUATTARA, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux

### **MEMBRES :**

Dr Balla DIALLO, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux

Dr Ahamadou DIYA, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux

Dr Boureima BAMADIO, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako

M. Moussa SISSOKO, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux

M. Ibrahim ALTANATA, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux

M. Boua COULIBALY, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux

M. Sékou CAMARA, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux

M. Ibrahima DIABY, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux

M. Drissa TRAORE, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux

Actes de la 1<sup>ère</sup> Edition des Journées Scientifiques de l’Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (JS-INFTS-1), 27 & 28 Novembre 2023 à Bamako, Mali

Revue Internationale Maaya - ISSN : 1987-1678 Copyright @ Avril 2024\_ Tous droits réservés

M. Abdoulaye DIAKITE, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux  
M. Guida Sèyo WAIGALO, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux  
M. Abdourhamane SEYDOU, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux  
M. Abdramane DIAKITE, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux  
M. Issa MAGASSA, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux  
M. Ibrahima DIALLO, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux  
M. Seydou TRAORE, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux  
Mme. Assa DOUMBIA, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux  
Mme. Oumou TRAORE, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux  
Mme. Hawa KOITA, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux  
Mme. Djènèba DJIGUIBA, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux  
Mme. Assitan DOUMBIA, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux  
M. Youssouf BAGAYA, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux

## **ADMINISTRATION DE LA REVUE INTERNATIONALE MAAYA**

**DIRECTEUR DE PUBLICATION** : Pr Ahmadou Abdoulaye DICKO, Professeur Titulaire, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

**REDACTEUR EN CHEF** : Dr Lamine SANDY, Maître de Recherche, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

**REDACTEUR EN CHEF ADJOINT** : Dr Issa DIALLO, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

### **SECRETAIRES DE REDACTION**

Dr Issa OUATTARA, Géographe-Environnementaliste, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

Dr Boureima BAMADIO, Maître de Conférences, Informatique, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

M. Ibrahima DIALLO, Informaticien, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

### **COMITE SCIENTIFIQUE**

Pr Ahmadou Abdoulaye DICKO, Professeur Titulaire, Psychologie Clinique et Pathologique, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

Pr Idrissa Soïba TRAORE, Professeur Titulaire, Sociologie de l'Education, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Pr Essè AMOUZOU, Professeur Titulaire des Universités du CAMES, Sociologie du développement, Université de Lomé (Togo)

Pr Bouréma KANSAYE, Professeur Titulaire, Sciences Criminelles, Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (Mali)

Pr Souleymane COULIBALY, Professeur Titulaire, Psychiatrie, CHU du Point-G de Bamako (Mali)

Pr Abdoulaye NIANG, Professeur Titulaire, Sociologie, Université Gaston Berger (Sénégal)

Pr Ismaila Zangou BARAZI, Professeur Titulaire, Arabe, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Pr Afsata PARE, Professeur Titulaire, Psychologie, Université Norbert Zongo (Burkina-Faso)

Actes de la 1<sup>ère</sup> Edition des Journées Scientifiques de l'Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (JS-INFTS-1), 27 & 28 Novembre 2023 à Bamako, Mali

Revue Internationale Maaya - ISSN : 1987-1678 Copyright @ Avril 2024\_Tous droits réservés

- Pr Seydou MARIKO, Professeur Titulaire, Géographie, Ecole Normale Supérieure (Mali)
- Pr Abdoulaye DIOP, Professeur Titulaire, Lettres, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal)
- Pr Tamba DOUMBIA, Professeur Titulaire, Sciences de l'Education, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)
- Pr Augustin EMANE, Professeur Titulaire, Droit, Université de Nantes (France)
- Pr Akoye Massa ZOUMANIGUI, Professeur Titulaire, Sciences de l'Education, Institut Supérieur des Sciences de l'Education de Guinée (Guinée)
- Pr Mamadou Lamine DEMBELE, Professeur Titulaire, Droit, Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (Mali)
- Pr Ya Eveline TOURE, Professeur Titulaire, Psychologie de l'Education, Ecole Normale Supérieure d'Abidjan (Côte-d'Ivoire)
- Pr Samba DIOP, Professeur Titulaire, Anthropologie Médicale et Ethique, Université des Sciences, des Techniques et des Technologies de Bamako (Mali)
- Pr Assane DIAKHATE, Professeur Titulaire, Sciences de l'Education, Université Gaston Berger (Sénégal)
- Pr Mamadou DIA, Professeur Titulaire, Didactique des Langues, Institut de Pédagogie Universitaire (Mali)
- Pr Joseph SAHGUI, Professeur Titulaire des Universités du CAMES, Linguistique, Université d'Abomey Calavi (Bénin)
- Pr Adama DIABATE, Professeur Titulaire, Sciences de Gestion, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)
- Pr Aboubacar Sidiki COULIBALY, Professeur Titulaire, Littérature Anglaise, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)
- Pr Emmanuel BECHE, Professeur Titulaire, Technologie Educative, Université de Maroua (Cameroun)
- Pr Angeline NANGA, Professeur Titulaire, Sociologie de la communication, Université Félix Houphouët Boigny (Côte-d'Ivoire)
- Pr Belko OUOLOGUEM, Professeur Titulaire, Philosophie, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Actes de la 1<sup>ère</sup> Edition des Journées Scientifiques de l'Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (JS-INFTS-1), 27 & 28 Novembre 2023 à Bamako, Mali

Revue Internationale Maaya - ISSN : 1987-1678 Copyright @ Avril 2024\_Tous droits réservés

Dr Cheick-Oumar FOMBA, Directeur de Recherche, Sciences de l'Éducation, Institut de Pédagogie Universitaire (Mali)

Pr Bréma Ely DICKO, Professeur Titulaire, Sociologie, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Issa DIALLO, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Sociologie de la Santé, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

Dr Lamine SANDY, Maître de Recherche, Sociologie, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

Dr Amadou TRAORE, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Sociologie, Université de Ségou (Mali)

Dr Baba COULIBALY, Maître de Recherche, Géographie, Institut des Sciences Humaines (Mali)

Dr Kawélé TOGOLA, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Anthropologie, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Bazoumana DIARRASSOUBA, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Géographie, Université Alassane Ouattara de Bouaké (Côte-d'Ivoire)

Dr Ichaka CAMARA, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Sociologie, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Lamine Boubakar TRAORE, Maître de Conférences, Anthropologie, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

### **COMITE DE LECTURE**

Dr Issa DIALLO, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Sociologie de la Santé, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

Dr Lamine SANDY, Maître de Recherche, Sociologie, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

Dr Yao Jean-Aimé ASSUÉ, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Géographie Sociale et Economique, Université Alassane Ouattara de Bouaké (Côte-d'Ivoire)

Dr Oumar TRAORE, Maître de Recherche, Sciences de l'Éducation, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

Actes de la 1<sup>ère</sup> Edition des Journées Scientifiques de l'Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (JS-INFTS-1), 27 & 28 Novembre 2023 à Bamako, Mali

Revue Internationale Maaya - ISSN : 1987-1678 Copyright @ Avril 2024\_Tous droits réservés

Dr Seydou KEITA, Maître de Recherche, Anthropologie, Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (Mali)

Dr Seydou LOUA, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Sciences de l'Education, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Aly TOUNKARA, Maître de Conférences, Sociologie, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Mohamed Oualy DIAGOURAGA, Maître de Recherche, Sociologie, Institut d'Etudes et de Recherche en Géroto-Gériatrie (Mali)

Dr Madjindayé YAMBAIDJE, Maître de Conférences, Littérature, Université de N'Djaména (Tchad)

Dr Ibrahima TRAORE, Maître de Conférences, Sociologie de l'Education, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Boureïma BAMADIO, Maître de Conférences, Informatique Appliquée aux Sciences Sociales, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Youssouf KARAMBE, Maître de Conférences, Anthropologie, Institut National de la Jeunesse et des Sports (Mali)

Dr Fodié TANDJIGORA, Maître de Conférences, Sociologie, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Afou DEMBELE, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Littérature Africaine, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Modibo DIARRA, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Littérature Africaine, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Moussa dit Martin TESSOUGUE, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Géographie, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Abdoukadi Oumarou TOURE, Maître de Conférences, Population - Environnement, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Souleymane S. TRAORE, Maître de Conférences, Changements climatiques et Utilisation des Terres, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Fatoumata MAIGA, Maître de Conférences, Géographie de l'Environnement, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Djakanibé Désiré TRAORE, Maître de Conférences, Sciences Environnementales, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Kadidiatou COULIBALY, Maître de Conférences, Démographie-Migration, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr El Haj Ousmane BORE, Maître de Conférences, Histoire, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Sékou Mamadou TANGARA, Maître de Conférences, Gestion du Patrimoine, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Salif TOGOLA, Maître de Conférences, Anthropologie, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Pr Sidy Lamine BAGAYOKO, Professeur Titulaire, Anthropologie, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Abdoulaye GUINDO, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Anthropologie de la Santé, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Ahmadou MAIGA, Maître de Conférences, Psychologie, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Augustin BOMBA, Maître de Conférences, Philosophie, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Alassane GAOUKOYE, Maître de Conférences, Sciences de l'Education, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Moriké DEMBELE, Maître de Conférences, Sciences de l'Education, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Boureïma TOURE, Maître de Conférences, Anthropologie du Développement et du Changement Social, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Almamy SYLLA, Maître de Conférences, Anthropologie du Développement et du Changement Social, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Hamed Baba SINGARE, Maître de Conférences, Economie, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Balla DIALLO, Maître de Conférences, Sociologie, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

Dr Ibrahim MALAM MAMANE SANI, Maître-assistant des Universités du CAMES, Sociologie, Université Abdou Moumouni (Niger)

Dr Yakouréoun DIARRA, Chargé de Recherche des Universités du CAMES, Sociologie de l'Environnement, Institut des Sciences Humaines (Mali)

Dr Drissa TRAORE, Maître-assistant des Universités du CAMES, Géographie, Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa (Côte-d'Ivoire)

Dr Ibrahim MAIGA, Maître-assistant, Communication pour le Changement Social, Institut de Pédagogie Universitaire (Mali)

Dr Ahamadou DIYA, Chargé de Recherche, Géographie rurale, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

Dr Issa OUATTARA, Enseignant-Chercheur, Géographie de l'Environnement, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

Dr Abdoulaye KONE, Maître-assistant, Droit de la Santé, Inspection de la Santé (Mali)

Dr N'Gna TRAORE, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Anthropologie du Développement et du Changement Social, Institut des Sciences Humaines (Mali)

Dr Boubacar SANOGO, Maître-assistant, Sciences de Gestion, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Fatoumata FOFANA, Maître-assistant, Communication pour le Changement Social, Ecole Supérieure de Journalisme et des Sciences de la Communication (Mali)

Dr Mariam MAIGA, Maître-assistant, Droit de la Santé, Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (Mali)

Dr Abdoulaye N'Tigui KONARE, Maître-assistant, Economie du développement, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Bréhima Chaka TRAORE, Maître-assistant, Sociologie de la Santé, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Actes de la 1<sup>ère</sup> Edition des Journées Scientifiques de l'Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (JS-INFTS-1), 27 & 28 Novembre 2023 à Bamako, Mali

Revue Internationale Maaya - ISSN : 1987-1678 Copyright @ Avril 2024\_Tous droits réservés

Dr Amadou SOW, Enseignant-Chercheur, Droit Privé, Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (Mali)

Dr Seydou YALCOUYE, Enseignant-Chercheur, Sciences Politiques, Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (Mali)

Dr Adama KONE, Enseignant-Chercheur, Géographie Humaine, Université de Gestion et du Développement Durable (Mali)

Dr Abdoulaye MOULAYE, Enseignant-Chercheur, Sciences de Gestion, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

## AVANT-PROPOS

L'organisation des activités scientifiques d'envergure comme les colloques internationaux, les journées scientifiques prouvent la maturité dans la pratique de la recherche. Ces manifestations scientifiques participent de la promotion et de la vulgarisation des résultats de la recherche.

Cette première édition des journées scientifiques de l'INFTS (JS-INFTS-1) tenue les 27 et 28 novembre 2023 à l'INFTS, témoigne de l'engagement des organisateurs à créer un cadre privilégié de partage et de capitalisation d'expériences, de création et de développement de synergies en matière de recherche autour de problématiques d'actualité.

Pour un coup d'essai, cette 1<sup>ère</sup> édition peut déjà être considérée comme une réussite, tant par l'engouement qu'elle a suscité au-delà de nos frontières, que par la diversité des profils et des structures d'origine des communicateurs. C'est donc le lieu d'adresser nos vives félicitations au Comité d'Organisation des JS-INFTS-1 et à son Comité Scientifique, qui ont fait montre d'un dynamisme extraordinaire.

Avant de terminer, nous exprimons toute notre gratitude au **Pr Bouréma KANSAYE**, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique et au **Pr Amadou KEITA**, Ministre des Mines (ancien Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique) pour avoir accepté de présider la cérémonie d'ouverture de ces Journées. Nous remercions également les partenaires pour leurs appuis, les contributeurs pour la qualité des contributions, les modérateurs et rapporteurs pour leur disponibilité.

Agréable lecture !

**Le Directeur Général de l'INFTS**

**Pr Ahmadou Abdoulaye DICKO**  
*Chevalier de l'Ordre National*

## INTRODUCTION

La vulgarisation des productions scientifiques passe non seulement par la publication d'ouvrages, d'articles scientifiques, mais également, la communication autour de ceux-ci. Cela nécessite la mise en place d'un cadre approprié pour la diffusion des résultats de la recherche. C'est dans cette optique que l'Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux a organisé les 27 et 28 novembre 2023, la première édition de ses journées scientifiques.

Afin d'inclure le maximum d'enseignants-chercheurs, de chercheurs, de professionnels, de doctorants, cette première édition était à thématique libre. Sur les 110 communications sélectionnées par le Comité Scientifique, 95 ont pu être présentées oralement (en présentiel ou en ligne). C'est donc dans le but de vulgariser les travaux de recherche présentés pendant ces journées que s'inscrit ce premier numéro spécial de la **Revue Internationale Maaya**, comportant dix-neuf (19) articles. Ce nombre s'explique par deux facteurs. Le premier tient au fait que, la plupart des communications présentées lors des JS-INFTS-1 avaient déjà fait l'objet de publication. Le second facteur est lié au rejet d'un nombre considérable de textes par les instructeurs pour des raisons de faible qualité scientifique ou de plagiat.

Les contributions, après évaluation à double aveugle des instructeurs, couvrent les six (6) axes suivants :

- Axe 1 : Sciences Sociales ;
- Axe 2 : Droit ;
- Axe 3 : Langues ;
- Axe 4 : Sciences de l'Education et de la Formation ;
- Axe 5 : Géographie, Aménagement et Environnement ;
- Axe 6 : Sciences Economiques et de Gestion.

Nous vous invitons à découvrir le contenu de cet important banquet intellectuel.

**Le Président du Comité Scientifique**

**Dr Issa DIALLO**

*Maître de Conférences des Universités du CAMES*

Actes de la 1<sup>ère</sup> Edition des Journées Scientifiques de l'Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (JS-INFTS-1), 27 & 28 Novembre 2023 à Bamako, Mali

Revue Internationale Maaya - ISSN : 1987-1678 Copyright @ Avril 2024\_Tous droits réservés

**AVERTISSEMENT**

**Les opinions émises dans les Actes n’engagent que leurs auteurs.**

Actes de la 1<sup>ère</sup> Edition des Journées Scientifiques de l’Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux  
(JS-INFTS-1), 27 & 28 Novembre 2023 à Bamako, Mali

Revue Internationale Maaya - ISSN : 1987-1678 Copyright @ Avril 2024\_Tous droits réservés

## SOMMAIRE

<b>AXE 1 : SCIENCES SOCIALES</b> .....	1
▪ Les implications sociologiques du recours au droit moderne dans la résolution des conflits au Mali, <b>Kanchi GOITA, Soumaïla OULALE</b> .....	2
▪ Persistance de la criminalité chez les jeunes de la commune d’Abobo en Côte-d’Ivoire : cas des enfants et jeunes en conflit avec la loi ou « microbes », <b>Oumar CAMARA</b> .....	17
▪ Karl Marx et la critique du mode de production capitaliste, <b>Alou KOUYATÉ</b> .....	33
▪ L’état de la souveraineté du Mali de 1960 à 2024, <b>Amidou TOUNGARA, Ahmed IBRAHIM, Djibril SOUMARE</b> .....	50
▪ Violences Basées sur le Genre au Mali : état de lieux et perspectives pour une émancipation, <b>Mahamadou Lamine DIAKITE</b> .....	61
<b>AXE 2 : DROIT</b> .....	77
▪ L’obligation d’information en droit malien de la consommation, <b>Mohamed Albachar HAROUNA, Omorou Zackaria TOURE</b> .....	78
▪ L’exercice illégal de la médecine au Mali, <b>Mahamoudou Bazzi DIALLO</b> .....	105
▪ Réflexion vers une amnistie fiscale au Mali, <b>Mohamed Albachar HAROUNA</b> .....	128
<b>AXE 3 : LANGUES</b> .....	145
▪ Considering english language teaching for specific purposes in Mali, <b>Diakalia COULIBALY</b> .....	146
<b>AXE 4 : SCIENCES DE L’EDUCATION ET DE LA FORMATION</b> .....	162
▪ Déterminants des disparités de réussite des étudiants au Mali : le cas de cinq établissements, <b>Tiégué DEMBELE</b> .....	163
▪ Education Non Formelle : rôle des partenaires et acteurs de l’intercommunalité <i>Nupangnon</i> , Cercle de Sikasso, <b>Adama TRAORE, Yacouba GOITA</b> .....	178
▪ Inclusion scolaire des élèves dyslexiques, approches psychopédagogiques, <b>Ya SAMAKE</b> .....	195

Actes de la 1<sup>ère</sup> Edition des Journées Scientifiques de l’Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (JS-INFTS-1), 27 & 28 Novembre 2023 à Bamako, Mali

Revue Internationale Maaya - ISSN : 1987-1678 Copyright @ Avril 2024\_Tous droits réservés

▪ Climat relationnel école-familles des quartiers périphériques de Bamako, <b>Mamadou SISSOKO, Moussa COULIBALY, Doudou Ben Béchir NIANG</b> .....	208
<b>AXE 5 : GEOGRAPHIE, AMENAGEMENT ET ENVIRONNEMENT</b> .....	220
▪ Aménagement et inondations en Commune V du District de Bamako : le cas de Baco Djikoroni, <b>Boubacar Amadou DIALLO, Bakary GUINDO, Salihi El Hadji HAIDARA</b> .....	221
▪ Orpaillage et migration : impacts sur la végétation et le sol dans la commune rurale de Séléfougou, cercle de Sélingué au Mali, <b>Sékou CAMARA, Philibert SYLLA</b> .....	237
▪ Apport du SIG dans la mobilisation des recettes fiscales de la foire rurale de Fakola, cercle de Kolondièba, région de Bougouni, Mali, <b>Moctar KONE, Bougadari DOUMBIA</b> .....	253
<b>AXE 6 : SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION</b> .....	270
▪ Evaluation des stratégies publiques pour l'élaboration d'une nouvelle politique d'émergence économique du Mali, <b>Drissa SANGARE</b> .....	271
▪ Effets du vieillissement sur les dépenses de pensions au Mali, <b>Ousmane MARIKO, Mahamadou DIAKITE</b> .....	287
▪ L'impact du contrôle interne dans l'atteinte des objectifs des entreprises maliennes, <b>Abdoulaye KEITA, Kalifa Ahmadou TOURE, Kalifa DAO, Oumar dit Ténèman DOUMBIA</b> .....	307

## INCLUSION SCOLAIRE DES ELEVES DYSLEXIQUES, APPROCHES PSYCHOPEDAGOGIQUES

Ya SAMAKE

Doctorant en Sciences de l'Education, Unité Universitaire à Bamako (UUBa), Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest (UCAO), Mali

Contact : [yasamake5@gmail.com](mailto:yasamake5@gmail.com)

---

### Résumé

La dyslexie, au Mali, est un handicap ignoré par la majorité des acteurs et des partenaires de l'éducation. Cette ignorance engendre des obstacles majeurs à la mise en œuvre de l'inclusion scolaire des élèves dyslexiques. L'objectif est de démontrer l'apport de la prise en charge psychopédagogique dans l'aide aux élèves dyslexiques. La méthodologie adoptée comprend la recherche documentaire et celle sur le terrain. Les outils utilisés sont le questionnaire, l'alouette-R, le bilan du diagnostic différentiel et les grilles d'observation. Les résultats obtenus ont permis de confirmer les hypothèses. Les adaptations psychopédagogiques préconisées lors de la formation des maîtres ont été mises en pratique par les enseignants en classe. Les aménagements proposés dans la classe sont utiles à tous les élèves. La pratique des adaptations psychopédagogiques en classe par les maîtres a permis aux élèves dyslexiques de progresser avec confiance et motivation. La formation des enseignants à la connaissance de la dyslexie est indispensable à la bonne réussite de l'inclusion scolaire des élèves dyslexiques.

**Mots-clés :** approches psychopédagogiques, élèves dyslexiques, inclusion scolaire.

---

## SCHOOL INCLUSION OF DYSLEXIC PUPILS, PSYCHOPEDAGOGICAL APPROACHES

---

### Summary

The dyslexia in Mali is an handicap ignored by the majority of the actors and partners of education. This ignorance constitute the major obstacles to the implementation of schooling inclusion of dyslexic pupils in Mali. The objective for us is to show the contribution of the psychopedagogical management by helping dyslexic pupils. Theme thod adopted includes documentary research and field research. The tools used are the questionnaire, the lark R, the drawing of the man, the differential diagnosis assessment. The obtained results have permitted to confirm the hypotheses. The recommended psychopedagogical adaptations during the training have been practiced by the

Actes de la 1<sup>ère</sup> Edition des Journées Scientifiques de l'Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (JS-INFTS-1), 27 & 28 Novembre 2023 à Bamako, Mali

Revue Internationale Maaya - ISSN : 1987-1678 Copyright @ Avril 2024\_ Tous droits réservés

teachers in class. The proposed arrangements in the class are useful to all the pupils. The practice of psychopedagogical adaptations in class by the teachers has permitted to dyslexic pupils to progress in their schooling learnings with trust and motivation. The training of teachers to the knowledge of dyslexia is essential to a good success of schooling inclusion of dyslexic pupils.

**Key words:** psychopedagogical approaches, dyslexic pupils, schooling inclusion.

---

## Introduction

L'inclusion, dans le contexte scolaire, se situe dans un mouvement historique et politique de démocratisation de l'enseignement. La plupart des enfants en situation de handicap étaient exclus des écoles ordinaires et le droit à l'éducation n'était pas universellement reconnu à tous (M. Paré, N. Belanger, 2014, p.4).

La dyslexie ou tout autre trouble spécifique de l'apprentissage est un sérieux handicap pour les enfants dans le milieu scolaire. Considérée comme un handicap invisible, beaucoup de personnes ont des difficultés à comprendre le problème des dyslexiques. « *Les mauvais lecteurs ne peuvent, pour des raisons diverses, être considérés ni comme des dyslexiques, ni comme des hyperlexiques* » (J-E Gombert, 1997, P 2). La dyslexie qui est le plus courant des troubles dys, est un trouble assez important que l'on retrouve très régulièrement dans les classes. Elle touche environ 8 à 10% de la population mondiale selon l'OMS et 2 à 3 enfants par classe seraient concernés (<https://francedyslexia.com/test-de-la-dyslexie/>, s.d.). Le fait remarquable sur lequel s'accordent toutes les recherches scientifiques sur l'apprentissage de la lecture, c'est que même après avoir pris en compte les causes évidentes » précédemment citées, il y a encore un certain nombre d'enfants (on les estime à 5 %) qui ont des difficultés à apprendre à lire, malgré une intelligence et une perception normales et un environnement relativement normal (F. Ramus, 2018, p 3).

L'insuffisance de recherches antérieures au Mali et de données précises concernant l'inclusion scolaire des élèves dyslexiques nous a conduit à mener cette étude. Le présent article est donc l'occasion pour nous de contribuer à la mise en œuvre des politiques éducatives inclusives au Mali surtout pour les cas de la dyslexie. Cela nous a amené à poser la question suivante : quelles adaptations psychopédagogiques influencent-elles le progrès scolaire des élèves dyslexiques dans les écoles cibles de Bamako ?

## 1. Méthodologie de recherche

Notre démarche méthodologique s'est articulée autour de deux étapes : la recherche documentaire et l'enquête de terrain.

La recherche documentaire nous a mené au campus numérique de Bamako, à la Bibliothèque Nationale, et sur Internet.

Quant à l'enquête sur le terrain, elle a consisté à repérer les dyslexiques éventuels et à procéder à l'enquête proprement dite.

### - Le repérage de dyslexiques éventuels

Pour cela, l'instrument sélectionné à cet effet, a été le questionnaire de Haan et Merlivat, un instrument à trente-trois questions dédié à l'identification de la dyslexie selon ces auteurs. Nous avons d'abord soumis les redoublants des classes cibles à une épreuve de lecture courante avec l'appui des maîtres chargés de cours dans ces classes pour évaluer leur niveau de lecture actuel. Notre pré-enquête a concerné les parents des élèves redoublants qui ont obtenu une note de lecture inférieure ou égale à quatre sur dix (4/10). Ce préalable a servi à l'identification d'élèves suspectés dyslexiques dans les classes concernées par l'enquête proprement dite.

### - L'enquête proprement dite

La population d'étude, 33 760 individus, est constituée de l'ensemble des élèves, au titre de l'année scolaire 2020-2021 dans vingt écoles primaires du District de Bamako, des parents des élèves identifiés dyslexiques (des cas suspects), des enseignants des vingt écoles cibles, des autorités scolaires (Directeurs des six Centres d'Animation Pédagogique, Directeurs d'Académie d'Enseignement, Directeurs Nationaux, conseillers du Ministère de l'Education Nationale, du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique) et d'autres personnes ressources identifiées (médecins, orthophonistes, psychologues cliniciens).

Ainsi, pour bien conduire cette recherche sur le terrain, nous avons choisi le test de lecture l'Alouette –R ; un test psychologique non verbal (dessin du bonhomme) pour évaluer les Quotients Intellectuels (QI), les tests médicaux (auditifs en ORL et visuels en ophtalmologie), le bilan orthophonique pour évaluer d'éventuels troubles phonatoires, le guide d'entretien et trois (3) grilles d'observation pour constater la pratique de l'inclusion scolaire des élèves dyslexiques.

La technique d'échantillonnage choisie est celle par quota de 5% de la population d'élèves : 33760 soit 1 688 élèves et les autres caractères à 100%. Le tableau, ci-dessous, présente les caractéristiques de la population et ceux de l'échantillon selon les statuts d'élèves, d'enseignants, de parents d'élèves, d'administrateurs scolaires et d'autres personnes ressources.

**Tableau 1 : caractéristiques et choix de la population et de l'échantillon**

Caractères de la population	Taille de la population	Taille de l'échantillon
Elèves de 3 <sup>e</sup> , 4 <sup>e</sup> , 5 <sup>e</sup> et 6 <sup>e</sup> années	33760	1688
Parents d'élèves	5	5
Enseignants	5	5
Directeurs d'écoles	5	5
Conseillers pédagogiques généralistes	3	3
Autorités scolaires : DCAP, DAE	2	2
Personnes ressources : médecins, cadres de l'OMS, de l'Unicef-Mali	3	3
Total	33783	1711

**Source :** enquêtes personnelles, janvier 2021

## 2. Résultats

### 2.1. Analyse quantitative

Sur les 20 écoles visitées, la taille de l'échantillon d'élèves s'élève à 1688. Lors du repérage des cas suspects dyslexiques, 529 cas ont été repérés. Par souci de proximité au siège de l'enquête, nous avons choisi les écoles les plus proches et plus accessibles. Ainsi, nous avons pris de façon aléatoire 200 cas suspects sur les 529 cas repérés.

L'analyse des résultats quantitatifs de ces élèves de classe d'aptitude et d'orientation ou de consolidation, repérés comme cas suspects lors de notre passage dans le milieu prouve à suffisance les difficultés d'apprentissage de lecture éprouvées. L'incapacité de ces élèves de 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années à lire les voyelles (lettres isolées) et les syllabes déjà vues ou utilisées confirment leur retard de plusieurs années de niveau de lecture. La nature des erreurs constatées s'explique par les déficits d'acquisition et de compréhension des mécanismes de la lecture. Les erreurs de décodage constatées en termes de confusion, de substitution, d'omission, de rajout, d'inversion et des problèmes de reconnaissance visuelle signifient un retard d'apprentissage et d'acquisition. Les

études nous révèlent que la dyslexie se caractérise par un retard de 2 ans dans les apprentissages et les acquisitions. Cela nous permet donc d'affirmer que ces élèves de 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années présentent des signes d'une dyslexie possible si on se réfère aux théories de la plupart des auteurs consultés.

En effet, 120 élèves soumis au test de dépistage de l'Alouette-R n'ont pas pu lire 14 voyelles et syllabes sur les 15 indiqués pour passer à la lecture du texte, d'après le test Alouette-R. Nous avons donc retenu ces 120 élèves comme positifs à une dyslexie possible à confirmer ou infirmer au bilan du diagnostic différentiel à ces niveaux scolaires.

**Tableau 2 : cas dépistés positifs à une dyslexie par école, statut d'école et par classe**

Ecoles cibles	Statut d'école	Classes cibles				Total
		3 <sup>e</sup> A	4 <sup>e</sup> A	5 <sup>e</sup> A	6 <sup>e</sup> A	
Ecole Privée Ya Samaké	Privée	1	1	1	0	3
Sébé H	Publique	0	3	5	4	12
E. Comm	Publique	0	7	17	9	33
Tomi A	Publique	0	0	8	6	14
Mme Sow	Publique	0	0	4	4	8
Collège Moderne Mamie	Privée	0	0	1	0	1
Baco-Djicoroni "C"	Publique	0	0	34	15	49
<b>Total</b>		<b>1</b>	<b>11</b>	<b>70</b>	<b>38</b>	<b>120</b>

Source : enquêtes personnelles, janvier 2021

Sur un échantillon de 200 élèves, 120 élèves n'ont pu lire les voyelles et les syllabes du test de l'Alouette-R et n'ont pas pu accéder à la lecture du texte de l'alouette-R. Ce résultat montre des insuffisances dans l'activité de lecture chez ces élèves dépistés à l'aide du test de l'Alouette-R.

**Tableau 3 : Présentation des résultats des examens du diagnostic différentiel**

Résultats du diagnostic différentiel de la dyslexie	Orthophonie		Ophtalmologie		ORL		QI	
	Capacité phonatoire		Capacité visuelle		Capacité d'audition		Etats QI	
	Bonne	Mauvaise	Bonne	Mauvaise	Bonne	Mauvaise	QI ≥ normale	QI ≤ normale
	132	57	144	08	144	08	97	92
Sujets identifiés dyslexiques soumis au diagnostic différentiel	189		152		152		189	
Sujets dyslexiques avérés suite au bilan pluridisciplinaire	97 élèves soit 48,5%							

**Source :** enquêtes personnelles, janvier 2021

Le tableau 3 indique comment nous avons procédé et obtenu les résultats et la proportion des sujets dyslexiques dans le district de Bamako. Sur les 200 élèves étudiés, 97 élèves sont identifiés dyslexiques soit 48,5%. Ce taux d'élèves dyslexiques dans le district de Bamako se justifie par la grande difficulté d'apprentissage de la lecture dans les écoles cibles. Dix pour cent (10%) de cet effectif sont soumis aux adaptations psychopédagogiques en classe ordinaire dans les différentes écoles cibles, en vue d'observer l'impact de ces adaptations sur le progrès des sujets dyslexiques et leurs maîtres.

## 2.2. Analyse qualitative

Conformément aux caractéristiques de notre échantillon : parents d'élèves, enseignants, directeurs d'école, autorités scolaires et autres personnes ressources en santé ont été concernés par notre interview à l'aide du guide d'entretien.

Parmi les 23 individus à consulter, nous avons, aléatoirement, interviewé 4 individus qui ont tous répondu aux douze thématiques proposées relatives à la dyslexie et à l'inclusion de l'élève dyslexique dans la vingtaine d'écoles cibles dans le district de Bamako.

Nous rapportons ici quelques discours :

Discours n°1 : Y.S.K, directeur d'école, 52 ans, explique :

L'élève en difficulté de lecture est cet élève qui n'arrive pas à identifier les voyelles des consonnes, qui tarde à répondre en peu de temps, hésite et fait des confusions. Les causes sont pédagogiques avec les multiples innovations constituent un blocage. Parlant des manifestations, l'incapacité de l'élève à se concentrer sur le texte ; à différencier les voyelles des consonnes ; difficultés à prononcer les syllabes, les diphtongues, les mots, les confusions, hésitations, etc. Je peux affirmer que le niveau d'information des acteurs que nous sommes est très bas. Les conséquences sont le complexe d'infériorité, la solitude, une mauvaise image de soi, le conduisent à l'abandon scolaire ou l'exclusion. La prise en charge par toutes ces structures peut être une solution définitive pour la récupération de ces enfants au niveau de l'école. Le Ministère de l'éducation Nationale doit prendre en compte ces troubles et insérer le concept dans les cursus de formation des maîtres. L'Assemblée Nationale doit voter les fondements législatifs afin que les écoles soient impliquées.

Discours n°2 : I.T, pédiatre, 50 ans, affirme :

La difficulté n'est pas en rapport avec le bégaiement congénital, on peut suspecter une malformation de l'enfant, l'incapacité de bien articuler à cause de la dentition, les infirmités ou motricités cérébrales. Malgré un QI normal, les problèmes périnataux sont la cause, en général. Le niveau d'information des acteurs et partenaires est très faible. La pléthore des effectifs ne favorise pas la lecture. Les parents aussi par méconnaissance des difficultés de l'enfant. La dyslexie handicape l'élève dans sa vie scolaire parce qu'elle l'empêche d'apprendre surtout la lecture, provoque une baisse d'estime de soi, le sentiment de culpabilité et le sentiment d'impuissance face à la lecture. Puisque le niveau d'information sur les « dys » n'est pas élevé ici. Le rôle de l'école est de vulgariser la notion. Ils sont des handicapés, il faut même envisager la création des établissements spéciaux pour un encadrement spécial. C'est un cas qui doit être pris en charge et qui exige l'intervention des spécialistes de la santé. La collaboration permet au maître de se situer et à l'élève de s'améliorer. Une loi est nécessaire pour être le pied de soutien de ce handicap.

Discours n°3 : A T, maîtresse du second cycle, 44 ans, affirme :

L'élève en difficulté de lecture est un mauvais élève, car la lecture est la base de tout le reste. Le problème est dû aux familles, soit par héritage ou suite à un traumatisme dû au traitement de l'enfant. Les maîtres ne sont pas responsables. Il y a aussi le recrutement prématuré de l'enfant à l'école. Il y a lieu de formaliser la prise en charge. Ce phénomène est mal connu par la plupart des acteurs et partenaires de l'école. Elle a pour conséquence la non compréhension de l'enfant. La prise en charge est multidimensionnelle et pluridisciplinaire pour venir en aide aux élèves dyslexiques. Le rôle de l'école pour moi est de détecter, diagnostiquer les cas et faire une prise en charge spécifique en impliquant les autres acteurs. Il faut faire connaître cette catégorie à tous en présentant que c'est une réalité au Mali et chercher à les inclure dans les aménagements pour handicapés. L'institutionnalisation de l'inclusion scolaire des dyslexiques est une nécessité si l'on veut avoir des solutions à leur exclusion. Il faut une loi ne serait-ce que pour l'inclusion de ces handicapés non apparents.

Discours n°4 : M.M.K, professeur d'enseignement secondaire, 55 ans, déclare :

Actes de la 1<sup>ère</sup> Edition des Journées Scientifiques de l'Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (JS-INFTS-1), 27 & 28 Novembre 2023 à Bamako, Mali

Revue Internationale Maaya - ISSN : 1987-1678 Copyright @ Avril 2024\_ Tous droits réservés

L'élève en difficulté de lecture est celui qui n'arrive pas à lire et à écrire. Les causes des difficultés de lecture sont liées à la non application correcte de la méthode de lecture courante par le maître ou le manque de manuel de lecture et le désintérêt de l'enfant pour la lecture. Le système éducatif est en cause avec les diverses méthodes introduites telles que le curriculum. Les acteurs et partenaires sont informés de la dyslexie, pour preuve, nous venons de faire une formation sur l'approche équilibrée en lecture-écriture qui consiste à prendre en compte des textes apportés par l'élève en rapport avec le centre d'intérêt, à défaut le texte est pris et gardé. Si l'enseignant est responsable, c'est peut-être dû à sa non maîtrise de la méthode d'enseignement de la lecture. Je pense que la responsabilité de l'apparition de ces difficultés est parentale à cause du non suivi de leurs enfants. Le handicap majeur de la lecture joue sur le reste des apprentissages ; explique le bas niveau de l'élève et favorise la déperdition. La prise en charge de ce problème est scolaire et familiale. Pour ce faire, l'école peut pourvoir des emplois du temps de rattrapage, former les maîtres. La prise en charge formelle des cas de dyslexie à l'école est souhaitable.

## - Analyse des discours

### Discours n°1

Y.S.K, directeur d'école, au-dessus de ses vingtaines d'années dans l'enseignement, connaît des symptômes ou signes observables des difficultés de lecture. Il ne parle pas de troubles dyslexiques reconnus comme problèmes d'apprentissage de la lecture-écriture. Pour Y.S.K, l'apparition de ces troubles est due au mauvais enseignement. Ailleurs, le mot dyslexie est nouveau pour lui. Dans notre entretien, il a pris conscience des risques qu'un enfant dyslexique encourt à l'école. Y.S.K propose des cours spéciaux, une relation avec ces élèves pour leur réussite. Il indique le rôle fondamental de l'école et de la famille dans les actions d'accompagnement ; mais n'oublie pas d'autres intervenants. Par ailleurs, il conseille la formation continue et initiale pour doter les maîtres des connaissances qui peuvent les amener à savoir ce qu'il faut faire devant la dyslexie et ses risques pour le sujet dyslexique. Il adhère à une prise en charge formelle de la dyslexie dans le milieu scolaire pour l'égalité des chances et la scolarisation pour tous.

### Discours n°2

Notre pédiatre est assez bien informé sur le concept de difficulté spécifique de lecture, sa cause et même sa différenciation. Cependant, on remarque que I.T confond la dyslexie à sa comorbidité avec d'autres troubles tels que « *le trouble de la préhension* ». Dans les propos de I.T, nous constatons que les populations maliennes ne sont pas bien informées de l'existence de ce trouble d'apprentissage. Ce qui explique la faiblesse du niveau d'information. Le caractère instrumental du trouble : fonctionnement mental donc invisible à l'œil fait qu'il y a confusion dyslexie et faiblesse de lecture dans la perception populaire. Il attribue la responsabilité de l'apparition de ce

trouble aux maîtres et aux parents. En plus de la reconnaissance du caractère handicapant de la dyslexie, I.T cite des effets néfastes au plan psychologique et ce que cet état peut entraîner chez le sujet dyslexique. Par manque d'information, il pense que seuls les praticiens assurent la prise en charge. Parlant des rôles de l'école, il propose même la création d'une école spéciale pour ce handicap, ce qui va à l'encontre de l'inclusion scolaire. Il a le souci de montrer l'ampleur du problème et propose la formation continue des maîtres et des conseillers pédagogiques ainsi que la mise en place d'un projet en faveur des écoles pour vaincre la dyslexie pour que ce trouble soit bien connu par tous. Selon cette pédiatre la collaboration permet aux maîtres de savoir comment traiter ces élèves en classe et favoriser aussi la réussite scolaire de l'élève. La loi est un des moyens pour les soutenir dans leur difficulté.

### **Discours n°3**

Pour cette enseignante, avec près d'une quinzaine d'années de service, l'élève en difficulté de lecture est simplement un mauvais élève et qui ne sait pas lire, ainsi la dyslexie en tant que trouble du langage n'y est pas. A T affirme que la survenue de la dyslexie est due à des causes génétiques ou des causes psychoaffectives. Mais pour lui, le maître n'est pas responsable. Il reconnaît les risques de blocage, d'insuccès scolaire dont le dyslexique peut être sujet si l'école ou la famille ne faisait rien pour l'aider. Mme A.T pense que l'entrée à l'école doit être d'âge requis (6, 7 ans) pour une bonne adaptation de l'enfant à la classe d'initiation. L'inscription d'âge en deçà de l'âge moyen requis peut créer des blocages dans le parcours scolaire de l'élève précocement scolarisé d'après cette enquêtée. Comme ses collègues, Mme A T ne connaît pas la dyslexie en tant que trouble de lecture. Elle adhère à l'idée de la prise en charge formelle des cas à travers l'information et la formation des acteurs au bénéfice de l'enfant.

### **Discours n°4**

M.M.K en qualité de professeur d'enseignement secondaire avec plus de 30 ans d'enseignement, définit l'élève en difficulté de lecture par les manifestations mais non liées à un trouble développemental. Il pense aussi que les méthodes appliquées sont inadaptées. L'apprentissage de la lecture est une activité cognitive complexe. Il nécessite de passer par diverses phases avant que l'apprenant parvienne à une maîtrise totale et ainsi devenir un bon lecteur. Il remet le système en cause dans les difficultés chez les élèves. Il pense que les acteurs sont informés car il confond la dyslexie à une approche équilibrée en lecture-écriture, qui, à notre avis, est une approche pour

impliquer et susciter le goût de lecture. Quant à la responsabilité d'apparition pour lui, c'est le maître et sa méthode, mais insiste sur la responsabilité des parents qui ne suivent pas les enfants. M.M.K reconnaît les conséquences de ce handicap sur le reste des apprentissages et de la scolarisation. Notre professionnel pense que la prise en charge peut être faite à l'école, en famille, par les O.N.G. Le rôle de l'école serait, pour lui d'organiser les cours de rattrapage par des maîtres expérimentés. La formation continue et initiale est au centre selon lui ; il conseille une collaboration entre les personnes impliquées pour une meilleure complémentarité dans la prise en charge de l'élève dyslexique. Il est convaincu des bénéfices de réussite pour lui. Les propos de M.M.K montrent qu'il ne savait pas que la dyslexie est un trouble spécifique d'apprentissage de la lecture, surtout dans ses avis sur l'information des partenaires et acteurs, les origines et la question de responsabilité de sa survenue chez des enfants ; il soutient l'idée de la prise en charge.

Les contenus des discours recueillis montrent à suffisance la faiblesse de niveau de connaissance populaire, des difficultés spécifiques de lecture dans le milieu, chez les élèves du fondamental, après deux années d'apprentissage des mécanismes de la lecture (1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> années). Ces enquêtés concordent sur le fait que la dyslexie, en tant que trouble du langage écrit, constitue une entrave à la réussite scolaire du sujet dyslexique et que celui-ci est un cas d'apprenant à besoins spéciaux dont le handicap est cognitif et non apparent. Toutefois, si les points de vue des enquêtés s'accordent à bien d'égard, nous constatons que les enseignants, les conseillers pédagogiques, les administrateurs scolaires n'ont pas la même lecture de l'étiologie de la dyslexie.

Quant aux professionnels de santé : les pédiatres, les neurologues, les orthophonistes, les psychologues, ils soutiennent la cause biologique comme l'affirment des auteurs et chercheurs tels que la pédopsychiatre M. Spéranza et la neuropsychiatre de l'enfant et de l'adolescent G. Valérie (2010). Si les premiers confondent toutes difficultés de lecture aux conséquences d'un mal enseignement de la lecture ou d'un environnement défavorable comme facteurs explicatifs majeurs ; les seconds privilégient la cause neuro-développementale, les maladies traumatologiques et les accidents cérébraux ; mais ils ne rejettent pas les contextes sociaux et le mal enseignement de la lecture.

### 3. Discussion

Les données collectées et analysées suite à notre passage dans les différentes écoles cibles, soulèvent un réel débat, une réflexion tendant à comprendre les faits et phénomènes qui perdurent dans ce milieu en termes de difficultés d'apprentissage et de niveau scolaire.

En effet, nos constats de déficit sérieux des apprenants, surtout ceux testés, indiquent des efforts considérables pour aider ces élèves qui, comme la plupart des 120 élèves de l'échantillon, n'ont pas pu lire les voyelles et les syllabes proposées au test de lecture : « L'Alouette-R ». Le sentiment qui nous anime aussitôt est celui du pourquoi n'ont-ils pas réussi à lire les lettres et syllabes comme o, i, a, e, u, pu, nu, les... Cette préoccupation de chercheur de solution nous a conduit à d'autres questions qu'on peut développer en s'appuyant sur les éléments tels que la méthode d'enseignement, le système d'évaluation, le manque d'intérêt des enfants pour la lecture, l'environnement non incitatif, le test de lecture appliqué, en plus de ce que les maîtres en disent et nos propres impressions. Du point de vue pédagogique et du système d'évaluation, nous estimons que les incapacités de déchiffrement, les retards sur le niveau scolaire trouvent leurs explications en dépit des troubles que présenteraient les apprenants et au regard des résultats obtenus, dans la pléthore des effectifs dans les classes. Ce facteur empêche les maîtres de suivre chaque enfant pour comprendre et corriger les insuffisances depuis les C.I (1<sup>ère</sup> année et 2<sup>ème</sup> année), gage d'une bonne différenciation visuelle et auditive des graphèmes et phonèmes dans les mots syllabés par exemple. Ce facteur empêche aussi à bien appliquer aisément la méthode globale en vigueur. C'est à ce prix, en plus de la disponibilité de livres qui amèneraient ces élèves tout comme leurs camarades à se familiariser avec la lecture en vue de la réussir.

Selon B. Sauvageot, orthophoniste dans son ouvrage *Adieu la dyslexie* :

Le dyslexique, en effet, a cette particularité que son cerveau ne présente pas la moindre lésion. S'il peine à lire et écrire, c'est parce que ses circuits neurologiques ne sont pas adaptés au code texte. Il y a lieu d'engager une prise en charge de ces élèves qui permettrait de poser de vrais diagnostics, de mener des remédiations qui les ramèneront à la normale, à leur rythme. Sans une telle mesure, ils développeraient leurs carences en lecture et dans les autres apprentissages et seront bêtes alors qu'ils ne l'étaient pas à la base. L'intelligence humaine, dit-on : « est comme une plante à entretenir pour qu'elle pousse, grandisse et produise des fruits consommables.

Si les enseignants, parents d'élèves et directeur d'école de cet élément nous relatent le problème de trouble au plan développemental de l'enfant et ses conséquences, ils nous indiquent quoi faire face

aux problèmes. Cependant, ces connaisseurs ne nous conseillent que la prise en charge orthophonique au détriment de celle psychopédagogique. En voici une limite de leurs stratégies d'aide à l'élève DYS en général et dyslexique en particulier. Contrairement aux auteurs canadiens G. Red et S. Green (2011) qui ont écrit un ouvrage intitulé « Venir en aide aux élèves dyslexiques » ; de par l'intitulé de cet ouvrage, on pense tout de suite à la prise en charge psychopédagogique. Les auteurs de la psychopédagogie positive comme D. Cheynel (2016) et S. Rivier (2018) ont raison d'élaborer leurs théories combien indiquées pour l'aide aux dyslexiques en classe et à l'école plus que toute autre approche, à notre avis.

### **Conclusion**

Les élèves en difficultés d'apprentissage scolaire ou en situation de handicap sont considérés comme des élèves à besoin éducatif particulier avec des adaptations psychopédagogiques.

La dyslexie qui fait l'objet de notre étude est le trouble des apprentissages le plus connu et le mieux exploré dans le monde. La dyslexie comme tous les autres troubles Dys est ignorée par la population du district de Bamako contrairement aux autres formes de handicap. Les spécialistes s'occupant de ces cas sont peu nombreux vu les impératifs de coût de leur mise en évidence et leur prise en charge qui est multidimensionnelle.

Selon les résultats obtenus sur le terrain, la proportion d'élèves dyslexiques dans le district de Bamako (48,5%), est au-dessus des résultats de l'OMS (5 à 10 %) et des récentes recherches qui estiment la proportion à 12%. La prise en charge et l'accompagnement des élèves dyslexiques peuvent encore être améliorées au Mali grâce au renforcement de l'inclusion scolaire.

Pour une meilleure prise en charge psychopédagogique des élèves, il ressort de l'étude, la nécessité:

- d'informer et sensibiliser les parents, les acteurs de l'éducation, les ONG par rapport à l'existence de la dyslexie au Mali et de tous les autres troubles DYS ;
- d'informer et former les enseignants à la détection et la prise en charge psychopédagogique de la dyslexie et des autres troubles Dys ;
- que les autorités éducatives s'impliquent dans la prise en charge de la dyslexie ainsi que tous les troubles DYS en outillant les enseignants des moyens nécessaires pour la détection et la prise en charge psychopédagogique des élèves ;

- de favoriser la collaboration entre les parents, les enseignants et les spécialistes pour une meilleure prise en charge des élèves atteints de troubles Dys.
- de mettre en place un observatoire du système éducatif malien pour la démarche qualité de l'école.

### Références bibliographiques

Association Nationale des Adultes et Parents d'Enfants DYS, 2015, *Inclusion scolaire dans le cadre de la scolarisation des enfants dys en classes primaires*, [http://www.apedysreunion.fr/images/pdf/anapedys\\_inclusion\\_scolaire/anapedysinclusion\\_scolaire.pdf](http://www.apedysreunion.fr/images/pdf/anapedys_inclusion_scolaire/anapedysinclusion_scolaire.pdf). Consulté le 1<sup>er</sup> février 2024.

CHEYNEL David, 2016, *psychopédagogie positive*, <https://www.ouest-france.fr/bretagne/cesson-sevigne-35510/david-cheynel-praticien-en-psychopedagogie-positive-4207000>. Consulté, le 1<sup>er</sup> février 2024.

GOMBERT Jean-Emile, 1997, *Mauvais lecteurs : plus de dissynoptiques que de dyslexique*. <file:///C:/Users/PC%20HP/Downloads/pdf>. Consulté, le 7 février 2024.

PARE Mona et BELANGER Nathalie, 2014, *La recherche de l'inclusion scolaire à travers les recours offerts aux familles : perspective comparative canadienne dans un contexte francophone minoritaire*, [https://www.cambridge.org/core/services/aop-cambridge-core/content/view/532AA815F7D7C981E67634C3480EBF9C/S0829320114000027a.pdf/la\\_recherche\\_de\\_linclusion\\_scolaire\\_a\\_travers\\_les\\_recours\\_offerts\\_aux\\_familles\\_perspective\\_comparative\\_canadienne\\_dans\\_un\\_contexte\\_francophone\\_minoritaire.pdf](https://www.cambridge.org/core/services/aop-cambridge-core/content/view/532AA815F7D7C981E67634C3480EBF9C/S0829320114000027a.pdf/la_recherche_de_linclusion_scolaire_a_travers_les_recours_offerts_aux_familles_perspective_comparative_canadienne_dans_un_contexte_francophone_minoritaire.pdf). Consulté, le 17 février 2024.

RAMUS Franck, 2018, *Difficultés en lecture et dyslexie : comment intervenir avant même un diagnostic ?* [file:///C:/Users/PC%20HP/Downloads/ADMED\\_157\\_0109.pdf](file:///C:/Users/PC%20HP/Downloads/ADMED_157_0109.pdf).

REID Gavin et GREEN Shannon, 2011, *100 + idées pour venir en aide aux élèves dyslexiques*. <https://ec56229aec51f1baff1d185c3068e22352c56024573e929788ff.ssl.cf1.rackcdn.com/attachments/original/4/6/4/002588464.pdf>. Consulté, le 16 février 2023.

RIVIER Stéphanie, 2018, *psychopédagogie positive*, <https://www.stephanie-rivier.com/definition-psychopedagogie-positive/> consulté le 16 février 2024.

SPERANZA Mario, VALERI Giovanni, 2010, *Trajectoires développementales en psychopathologie : apprentissages et construction de soi chez l'enfant et l'adolescent dans Développements*, <https://www.cairn.info/revue-developpements-2010-3-page-5.htm>. Consulté, le 17 février 2024.

Actes de la 1<sup>ère</sup> Edition des Journées Scientifiques de l'Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (JS-INFTS-1), 27 & 28 Novembre 2023 à Bamako, Mali

Revue Internationale Maaya - ISSN : 1987-1678 Copyright @ Avril 2024\_ Tous droits réservés